

**CRCK AURA - Commission ESIND - Réunion du 23/01/2026**  
**Relevé de décisions, compte rendu et tour d'horizon des dossiers en cours**

**Présents** : Philippe CAILLEBOTTE, Bernard JACQUOT, Patrick OROSZ, Yves LECAUDE

**Excusé** :

**Diffusion** : Commission ESIND - Comité directeur - Gardiens de Rivière – Newsletter

**Liens :**

- [ESIND Contacts](#)
- [Recours Juridiques](#)
- [Schéma Directeur du développement de la navigation à la pagaie sur le Rhône](#)

Quoi	Qui	Quand
<b>Niveau national</b>		
<p><b>A – Cinq dossiers clés ont été proposé à la Commission nationale et aux VP ESIND, G Peiro, et développement, JL Rigaut – tous restés sans réponse -</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de prise en compte des lâchers d'eau en Tarentaise et sur les Dranses dans la convention EDF / FFCK (lettre 22 oct 2022):           <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Philippe a demandé à Laurent BROSSAT les modalités définies pour les lâcher d'eau. Réflexion nécessaire au niveau national. Pas de Réponse</i></li> <li>• <i>Un CT (Edgar Cuilla <a href="mailto:ecuilla@ffck.org">ecuilla@ffck.org</a> resp. service développement commercial) doit rencontrer EDF. Dans l'urgence les documents de juillet 2024 concernant les différents dossiers en cours lui ont été transmis. Pas de nouvelles.</i></li> </ul> </li> <li>• <i>La note a été note actualisée sur les points en suspens avec EDF</i></li> <li>• Définition des obligations des exploitants ouvrages EDF pour lever les interdictions de Navigation à l'aval des barrages – condition nécessaire à l'évolution de la réglementation en Tarentaise et Savoie et partout ailleurs en France</li> <li>• Proposition (juin 2025) d'une charte de représentation des sports de pagaie par les membres agréés et affiliés dans les instances de gestion de l'eau afin d'élargir notre capacité d'intervention sur les dossiers.</li> <li>• Proposition d'un travail sur la gestion des (sur)fréquentation sur les rivières et rivages. Point</li> <li>• Proposition (mail du 9 juillet 2025) de mise en place d'une veille nationale sur les publications officielles, DUP, AP, RAA, relatives aux sports de pagaie</li> <li>• Demande de reconnaissance du label Gardien de rivière sur l'extranet fédéral</li> </ul> <p>Pour tous ces points, faire un courrier à la fédération ou déposer une motion lors de l'AG fédérale au nom du CRCK AURA :  A préparer et présenter lors du prochain CODIR de CRCKAURA (la motion devant être approuvée en AG)</p>	<b>SUITE</b> PC & BJ Note récapitulative de ces propositions restée sans réponse  PO	à relancer au national à suivre

<p><b>B – SURICATE :</b></p> <p>P Orosz constate que les signalements faits sur Suricate dans le 74 n'ont jamais de réponse. Par ailleurs, le CRCKAURA était précédemment destinataire des signalements Suricate et ce n'est plus le cas.</p> <p>En réponse aux questions posées à Suricate, Philippe a reçu une liste de correspondants Suricate fédéraux. Liste peu cohérente</p> <p>Point à rajouter dans la motion pour l'AG (destinataires et suivi à organiser).</p>	<p><b>Nouveau</b></p>	
Niveau régional		
<p><b>C - « Gardien de la Rivière à la Mer »</b></p>  <p>Liste des clubs labellisés Gardien de Rivière à la Mer sur le <a href="#">Drive ESIND</a></p> <p>Partager le Gdrive ESIND – en lecture - avec les gardiens de rivière et communiquer sur le contenu</p> <p>Un travail de préparation doit être fait au préalable ;</p> <p>Préparer un dossier type « Boîte à Outil du Gardien de Rivière » avec du contenu du genre : Memento, Vidéo NoteBook, Exemples de courriers types, Etc ...</p>	<p><b>SUITE</b></p>	
<p><b>Vidéos NoteBook LM</b></p> <p>Proposition : pour faire connaître le contenu du Memento Juridique, on peut générer vidéos depuis Notebook LM.</p> <p>Deux exemples de vidéo :</p> <p><a href="#">Une version courte</a>  <a href="#">Une version longue</a></p> <p>Exemple d'un podcast :</p> <p><a href="#">Responsabilité du propriétaire après un accident de canoë</a></p> <p>Philippe doit voir avec la fédé ( Tom Bar ) pour que ces documents soient revus par un juriste.</p>	<p><b>SUITE</b></p>	<p>PO</p> <p>Fev. 2026</p>
<p><b>D - Rhône : Topo guide Haut Rhône</b></p> <p><u>Ce qui reste à faire (par ordre de priorité) :</u></p> <p>Version Loopi (but : topo en ligne sur Internet via l'App LOOPI)</p> <p>Financement</p> <p>Fiche ANS pour 1000 € (fait) et Fiche Région pour 1000 € (fait)</p> <p>Fiche Plan 5Rhône en cours (fait) (voir commentaire de <a href="#">Pierre BOMPART</a> de la CNR (<a href="mailto:p.bompert@cnr.tm.fr">p.bompert@cnr.tm.fr</a>))</p> <p>Fiche plan Rhône Saône en cours. On a eu un retour, nous devons reprendre la fiche avec la condition (peu réaliste) de ne démarrer les travaux qu'après attribution de l'éventuelle subvention</p> <p>Réalisation en cours par A Dubost selon devis de 5760 € TTC</p> <p>15/09/2025 – Relance faite à Antoine Dubost début septembre car on ne voit rien venir. (Délais prévu début été). Mettre la pression.</p> <p>23/10/2025 – Antoine a commencé le travail et envoyé le 30/09 une première trame des parcours de Genève à Lyon.</p>	<p>PC</p> <p>PC / BJ</p>	<p>A suivre</p> <p>Suivi</p>

<p>Décision : OK pour un budget photo complémentaire avec dans un premier temps une enveloppe plafonnée à 500 €</p> <p>20/11/2025 La trame proposée par A Dubost a été revue par BJ.</p> <p>17/12/2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>réunion avec A Dubost a eu lieu le 15/12</li> <li>prochaine réunion prévue le 26/01/2026</li> <li>échéance printemps prochain – le marquer à la culotte et veiller à ne pas toujours passer <u>après</u> les commandes FFCK</li> <li>prévoir présentation et lancement à CC des Balcons du Dauphiné avec invitations des élus du Haut Rhône</li> </ul> <p>Version Papier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prérequis : version Loopi finalisée et mise en ligne après validation par la commission</li> <li>Prestataire pressenti : Outdoor éditions</li> <li>Financement : la version Loopi doit permettre de rechercher un ou des financeurs privés.</li> </ul> <p>Autres points :</p> <p>→ Veiller à la cohérence avec le document « expertise ouvrages », via :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La validation par CNR du contenu du topo partie sécurité</li> <li>La validation par CRCK des recommandations du rapport d'expertise</li> <li>▪</li> </ul> <p>26/01/2026 : Problèmes avec l'application LOOPI.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le kayakiste développeur a quitté Loopi</li> <li>La relation entre Loopi et la FFCK n'est pas claire contractualisée.</li> <li>Décisions : <ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer avec Loopi car c'est à la fois le support pour ViaRhôna et pour les Sentiers Nautiques de la FFCK et une grande partie des données du topo sont déjà dans Loopi</li> <li>Antoine doit organiser une réunion avec l'équipe Loopi pour clarifier les conditions (financières, techniques)</li> <li>Bernard se rapproche du Comité ViaRhôna pour activer des possibles synergies et partenariats.</li> </ul> </li> </ul> <p>Prochaine réunion point loopi le 16 février à 20h30</p>	A Dubost	Jan 2026
		NOUVEAU
	A.Dubost	Fevr 2026
	B.Jacquot	Fevr 2026
<p><b>F - Rhône : Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR</b></p> <p><u>Ce qui est fait :</u> (voir annexe)</p> <p>Info : on a maintenant la totalité du document pour la totalité du Rhône de la frontière Suisse à la mer + l'avis du CRCK sur le parcours PACA</p> <p><u>Ce qui reste à faire :</u></p> <p>Rhône moyen et méditerranéen</p> <p>Planification et Suivi de réalisation des actions proposées :</p> <p>Dans un premier temps, reprendre le tableau des ouvrages CNR et observations CRCK.</p> <p>Dans un deuxième temps : proposer à CNR de rédiger ensemble un plan de mise en œuvre des préconisations incluses dans le dossier d'expertise et de manière plus large pour le projet ViaRhôna à la pagaie.</p> <p>Infos :</p>	Rien de nouveau	
	PC	

<p>Yoann LESCOUET succède à Samuel Devillers.</p> <p>La signalisation devrait être mise en place dans les tous prochains mois.</p> <p>En revanche pour les travaux d'aménagement, deux conditions doivent être réunies, les marchés doivent être passés avec les bureaux d'étude et des arrêtés d'autorisation de travaux doivent être signés.</p> <p>20/11/2025</p> <p>JCB aurait rencontré Yoann Lescouet qui l'aurait sollicité pour la signalisation du seuil de Peyraud, à confirmer pour la bonne information de la commission ESIND.</p> <p>La commission souhaite qu'un planning de réalisation soit mis en place en concertation CNR/CRCKAURA/DRAJES</p> <p>Une rencontre avec Mr Lescouet doit être demandée</p> <p>17/12/2025 :</p> <p>Prochaine réunion de la Commission VNF sécurité le 27/01/2026.</p> <p>Philippe est invité ,</p> <p>Souhaitable que Jean-Christophe y participe aussi.</p> <p>La navigation des menues embarcations au niveau du pont de Condrieu sera abordée (travaux pendant 3 ans...)</p>		
<p><b>G - Rhône : Schéma Directeur du développement de la navigation à la pagaie sur le Rhône</b></p> <p>Définir par CRCK AURA de fiches projets d'aménagement dans le cadre du plan 5 Rhône, du plan Rhône Saône et de la redirection des fonds Rhônergia.</p> <p>Remarque : Chaque <i>demande doit être portée par un maître d'ouvrage</i>. <i>Le CRCK pourrait faire une demande pour une étude mais pas pour le portage du projet</i>.</p> <p>Suivi par JCB de la solution technique portage Feyssine, pour ensuite aller vers VNF et obtenir la levée de l'interdiction de navigation.</p> <p>24/10/2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réunion le 24 octobre relecture du document avec JCB</li> <li>• réordonner les fiches actions en regroupant celles relatives à Lyon</li> <li>• Le document devra être adopté par le Comité Directeur</li> <li>• Fiche projet : une proposition de format a été faite et revue par BJ.</li> </ul> <p>23/01/2025 : Une nouvelle version avec une approche différente a été rédigée. Elle disponible sur le <a href="#">Gdrive ici</a>.</p> <p>A lire et commenter par les membres de la commission avant de fixer une prochaine date de travail sur le sujet.</p>	<p><b>SUITE</b> Tous</p> <p>JCB</p> <p>PO</p> <p>Tous</p> <p>PO</p> <p>Tous</p>	<p>2025</p> <p>24/10/2025</p> <p>Oct 2025</p> <p>21/11/2025</p> <p>Jan 26</p> <p>Jan 2026</p>
<p><b>H - Consultation - Dossier d'exécution de travaux - Entretien de la grande roselière de Printegarde Le Pouzin (Ardèche)</b></p> <p>Courrier de réponse envoyé à la DREAL le 7 mars.</p> <p>23/01/2026 ; réunion du 22 janvier 2026 pour le plan de gestion de la roselière. Le COPIL a été créé, le CRCKAURA y est représenté ».</p>	<b>SUITE</b>	suivi
<p><b>I - Comité de suivi de la concession du Rhône</b></p> <p>Info : Pierre BOMPART de la CNR en, charge des demandes plan 5Rhône.</p>	<b>SUITE</b>	

23/01/2026 Dans l'organisation CRCKAURA, qui doit être le correspond avec CNR.  Abordé en Bureau mais sans décision. Pour nous le R1 contacte CNR devrait être Philippe C. Cela doit s'accompagner d'une organisation interne CRCKAURA pour qu'en interne la communication passe par ce R1.	Nasser	
<b>J - Nouvelle passe à poissons seuil de Beaucaire :</b>  Lors de la réunion de présentation des travaux, sur site le 12 juin, Philippe est intervenu pour rappeler la nécessité de prendre en compte les sports de pagaie dès le départ de l'étude. Portage le long de la passe pris en compte après intervention sur le dossier. La distance de portage sera considérablement réduite.  15/09 en attente de la fin des travaux	Rien de nouveau  PC	suivi
<b>K - Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions FFCK</b> Objectifs : FNE (Jacques PULOU), CEN Rhône Alpes (JY CHETAILLE), FN Pêche, LPO, VNF, ARRA2  <u>Référents Sport nature des DSSEN :</u>  20/11/2025 - Bernard a diffusé et re-diffusé une synthèse. Ce document doit intéresser au-delà de la commission ESIND. A mettre sur le drive. Liste des référents a été mise à jour (fait en déc 2025)  <u>23/01/2026 : ARRA2 : Rencontre repoussée au 5 mars 2026</u> Présentation en cours de préparation + doc complet à distribuer. (rajouter les risques en kayak) L'ARRA2 a communiqué sur la rencontre dans sa news letter de janvier. Préparer une promotion sur cette journée-là vers fin janvier. Utiliser le fichier des EPTB et des référents sport nature JS et DDT (Mail de BJ à Drajes et Creps pour prises en charge des référents SN) pour faire un mail de promotion de la journée ARRA2	<b>SUITE</b>  BJ  BJ/PO/PC  PO	suivi  fin Jan 2026
Niveau départemental		
Les sujets évoqués ici sont ceux portés à la connaissance de la commission - Les CDCK sont invités à solliciter la commission à tout moment pour tout dossier nouveau à traiter -		
<b>01 - Département de l'Ain</b>  Une nouvelle réunion avec les acteurs locaux est à organiser prochainement en visio pour rédiger un document type schéma directeur de l'Ain Aval à proposer aux partenaires ... à suivre Le dossier détaillé est accessible <a href="#">ICI</a>	Rien de nouveau  PF CDCK01 BJ	A suivre
<b>07 : Chassezac, Barrage de Puech (situé à l'aval de celui de Ganivay) par suite des accidents mortels</b>  20/11/2025 : on attend la publication de l'AP Navigation. Portages prévus avec panneautage à la charge des propriétaires d'ouvrages. On en est à la conception des panneaux d'information des usagers à placer sur les accès officiels  23/01/2026 réunion prévue le vendredi 30 janvier sur site	<b>SUITE</b>  PC	suivi
<b>07 : Alerte Suricate : Rien de nouveau</b>  Philippe a lancé deux alertes pour de la ferraille et gravats dans le lit de l'Eyrieux :	<b>SUITE</b>	

Aval rive droite de la passe à bateau du barrage des Verchères ( à l'amont de St-Sauveur) Au niveau du camping à la sortie des Ollières en rive gauche 15/09 – relances faites sans résultat  23/01/2026 – Club de St Sauveur à relancer ainsi que le gestionnaire de Suricate	PC	suivi
<b>07: Réouverture des Lônes de Vion</b>  Le Comité a émis un avis défavorable à la non prise en compte de la navigation. Lors de la réunion de présentation de l'évolution du projet le 19 septembre, nos remarques relatives à la navigation pendant les travaux ont été prises en compte.  17/12/2025 : réunion du 9 dec a eu lieu. Nos demandes de signalisation sont intégrées dans le projet. Travaux prévus sur 3 ans	Rien de nouveau	
<b>07 : Barrage de St-Martin-d 'Ardèche - Rien de nouveau</b>  Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage, en tenant compte d'un projet de rééquipement hydro électrique.  17/12/2025 : rien de nouveau	Rien de nouveau	En cours
<b>07 : Seuil de la confluence de l'Ardeche avec le Rhône</b>  Préconisations faites par Laurent. Avis quant à l'amélioration de la franchissabilité dans le cadre du projet d'amélioration de la continuité piscicole rendu par le CDCK.  Réunion début juin. Les demandes du CDCK ont été entendues et reçues par le bureau d'étude.  17/12/2025 - En cours, rien de nouveau	Rien de nouveau	Suivi
<b>07 : seuil de la microcentrale de Perrier à Lalevade d'Ardèche</b> Projet d'augmenter la puissance : <ul style="list-style-type: none"><li>• réhausse du barrage</li><li>• prélèvement du débit de la passe à canoë pour augmenter celle de la passe à poissons. Inacceptable !</li></ul> Philippe a contesté le projet et rappelé les droits des sports de pagaie.  <i>Si le projet devait aller à son terme ce serait un sujet de recours. Il faut s'opposer au principe de la réduction du débit de la passe au profit de la passe à poisson. Risque de précédent pour d'autres projets similaires.</i>  23/01/2026 : l'AP a été pris en octobre. Philippe doit le lire en détail mais le délai de recours est dépassé (pb veille réglementaire !).	SUITE	Suivi
<b>07 : Canoë box</b> PC travaille sur l'installation de canoë box sur deux communes Bourg St Andéol, Le Pouzin et Viviers en 2026. Communes « intéressées » 23/10/2025- Les communes concernées et la CNR ont confirmé leur intérêt. Réflexion sur les abus de type stockage ventouse dans ces box. 17/12/2026 – les échéances électorales nous obligent à un peu de patience.	SUITE	
	PC	suivi

23/01/2026 : lors d'une rencontre, Philippe a rencontré la personne en charge au niveau du 07 de ViaRhôna et des voies vertes en lien avec les Velo-box. Grande variabilité des porteurs de projets.		
<b>07/06 : Bassin de slalom de Glun</b>  23/10/2025 – la réunion a eu lieu le 26/09 avec la présence de JC Boivin. La CNR OK pour apporter son appui technique et financier - ordre de grandeur du coût 100 K€  17/12/2026 : La communauté d'agglo demande une étude (25'000 €). Question qui finance (CNR ?). Interprétation : peu d'intérêt de l'agglo. On a reçu le CR de la réunion du 26/9 dans lequel l'agglo semble peu intéressée contrairement à la CNR.	<b>SUITE</b>  JCB/PC	suivi
<b>38: Romanche</b>  Les essais de navigation ont eu lieu le 16 mai 2024 à Livet Gavet. Ils ont notamment permis de montrer la navigabilité du parcours, de rassurer les responsables EDF et Préfecture.  Le CDCK a produit un document très complet qui explique les essais, le contexte, et tout l'environnement du CK (histoire, pratiques, sécu, légal...).  Le contenu du rapport a été échangé avec EDF.  17/12/2025 - Courrier au préfet a été envoyé le 1 <sup>er</sup> dec. Cela rentre complètement dans le sujet relation EDF / FFCK. (FFCK en copie)  23/01/2026 : pas de réaction fédérale – SATE ce qui provoque, avec raison, la colère de Pascal Krieg Rabieski ainsi que la notre. 😊	<b>SUITE</b>  PKR / BJ	En attente
<b>43 – Liste des ouvrages à aménager (Poutes, Barreyre, ...)</b>  23/10/2025 - Le président de la FFCK a rencontré le préfet 43 et EDF. A la suite de quoi, sur les trois recours, la FFCK s'est désistée sur deux recours. Le troisième recours sur l'AP de 2024 subsiste et couvre les points litigieux des deux autres recours. La clôture d'instruction est faite et le recours va passer au tribunal.  20/11/2025 – la suppression du recours génère deux risques de recours au pénal en cas d'accident puisque les engagements du préfet ne sont pas écrits : accord frauduleux et recours contre la FFCK qui connaît le risque et s'est malgré tout désistée.  17/12/2025 – Yves a eu contact avec DDT – liste des ouvrages sera finalisée en mars.  23/01/2023 Yves a une réunion en mars sur le terrain avec EDF pour vérifier la signalisation sur les deux derniers barrages de la Loire (barrages de Saint-Simon et Navant à La Voute-sur-Loire)	<b>SUITE</b>  YL	suivi
<b>43 – Rénovation du pont de Langeac</b>  L'impact des travaux sur la navigation a été signalé par le commissaire enquêteur. Un protocole de circulation des bateaux doit être mis en place en janvier prochain. Les décisions du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre sont à surveiller.  Devant les coûts le projet prend du retard.	Rien de nouveau  YL/NH	suivi

<p><b>69 : Interdiction de navigation sur le Rhône à Lyon (Rhône)</b></p> <p>Vu l'incohérence des textes qui se chevauchent, vu le rejet implicite de notre recours gracieux, vu l'absence de contact à l'administration et auprès de CNR gestionnaire du site, vu les 4000 signataires de la pétition lancée par Jules Silvin, le Comité régional décide d'engager un recours contentieux conjoint avec la FFCK et le CDCK, sur la base d'un mémoire préparé par JED et grâce à une cagnotte de soutien lancée auprès des signataires de la pétition.</p> <p>Toutefois, cette démarche contentieuse est suspendue dans l'attente du résultat, dans un délai raisonnable, des discussions et négociations engagées par JC Boivin avec la Préfecture, VNF, EDF et CNR, afin de réviser les textes en cause. Sujet évoqué plus haut au point « Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR ».</p> <p>Décision : comme le temps passe, et avant que les dossiers trépassent, organiser une réunion avec NH, JCB, PC, PO, Jules Silvin (pétition) pour faire un point d'avancement de la démarche / sondage à faire pour convoquer la réunion dans les 333 semaines qui viennent. (Dernière quinzaine d'octobre)</p> <p>17/12/2025 : JC Boivin a fait une reconnaissance détaillée des lieux pour ...incluant le barrage de Jons. Ce barrage n'est pas un barrage CNR et ne fait pas partie des préconisations faites à la CNR. Prévoir de rédiger ces préconisations pour EDF.</p> <p>Feyssine, JCB faire un retour à J Silvin pour faire un point qui puisse être partagé avec les signataires de la pétition.</p> <p>23/01/2026 : Bureau du 6 janvier : Jean-Christophe est en contact avec CNR et VNF pour une révision du RPP et la levée des interdictions de navigation concernant le secteur de la Feyssine.</p>	<p><b>SUITE</b></p> <p>PC JCB</p>	<p>Début 2025</p>
<p><b>73 : Liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler</b></p> <p>La réunion du 3 octobre 2024 à la DDT de la Savoie permet la reprise du travail commencé en 2011 et interrompu en 2017, visant à publier la liste des ouvrages à signaler et/ou aménager, selon un plan de travail convenu entre le CDCK, la DSDEN et la DDT.</p> <p>20/11/2025 BJ : CDCK73 travail en cours de la finalisation de la liste on doit faire un point prochainement</p> <p>17/12/2025 – une réunion a eu lieu avec Emmanuel Triomphe (DSDEN), BJ et Jules Silvin sur les dossiers 73 dont ce dossier pour relancer la DDT.</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>BJ JS CDCK</p>	<p>suivi</p>
<p><b>73 – Réglementation de la navigation en Tarentaise</b></p> <p>La cellule de concertation du 19 février 2025. a pris en compte plusieurs demandes d'évolutions de la réglementation sous réserve :</p> <p>que FFCK et EDF élaborent des consignes nationales relatives à la sécurité en aval des barrages</p> <p>d'essais de navigation sur parcours Pomiblières / Moutiers</p> <p>de repérage des points d'embarquement et débarquement en amont du pont de la Bonneville à mener par le SDJES</p> <p>20/11/2025 – Toujours rien de nouveau -</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>BJ JS</p> <p>BJ JS</p>	

<p>17/12/2025 - rajouter ce sujet à la liste des points à discuter avec EDF : Il faut que FFCK et EDF élaborent des consignes nationales relatives à la sécurité de la navigation en aval des barrages</p> <p>20/11/25 : la réunion de la cellule de concertation devrait avoir lieu au début 2026</p>		
<p><b>73 : APTV Vanoise comité de bassin Haute Tarentaise</b></p> <p>BJ a représenté le CR à la réunion, le 18/11 du comité de bassin « Isère en Tarentaise » qui couvre l'amont d'Albertville. Le compte rendu et doc supports ont été diffusés.</p> <p>17/12/2025 : JCB : Partager la stratégie. FFCK, le président fédéral défend la position, dans le cadre convention EDF, que la FFCK soit le seul interlocuteur en termes de lâchers.</p> <p>Comment assurer cette coordination ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• tous les intervenants doivent partager toutes les informations rapidement</li> <li>• tous les besoins doivent être pris en compte suffisamment en amont.</li> <li>• tous les aspects, sport fédéral, défense du patrimoine nautique, intérêts locaux (pros et clubs) doivent être pris en compte et éviter de s'ignorer.</li> <li>• plusieurs temps de coordination entre tous les acteurs concernés doivent être planifiés</li> </ul>	<p>Rien de nouveau</p> <p>JCB / BJ</p>	<p>suivi</p>
<p><b>73 : Seuil de Yenne - Aménagement d'une passe à poissons en haut de la rivière</b></p> <p>Les échanges avec le maître d'ouvrage (SHR) et le bureau d'études (Tereo), ont permis de prendre en compte l'intérêt du parcours. Phase projet engagée par SHR en 2025. Réalisation des travaux aménagements prévue courant 2026-27.</p> <p>Toutefois, la viabilité du stade d'eau vive pour les compétitions doit être préservée et <u>les élus politiques locaux doivent être interpellés</u>.</p> <p>Une nouvelle convention avec CNR, CCY et CLBCK (à la place du CDCK) sera soumise à la FFCK / CRCK avant signature. Elle nécessite également la révision du règlement d'utilisation et de l'arrêté inter préfectoral</p> <p>Décembre 2025 : l'effacement des seuils est remis sur la table</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>JCB N Dethève</p>	<p>A suivre en 2026</p>
<p><b>73 : Microcentrale Doron de Bozel</b></p> <p>Un protocole est signé entre le porteur de projet et le CDCK/FFCK pour le fonctionnement du dispositif de franchissement qui s'intègre dans le cadre de la construction du nouvel ouvrage, et qui permettra l'autorisation des travaux.</p> <p>A suivre, car une fois réalisé cette solution pourra être partagée comme un bon exemple (de solution technique et de relations avec le maître d'ouvrage et les administrations)</p> <p>23/10/2025 - On attend l'arrêté préfectoral d'autorisation des travaux</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>BJ</p>	<p>En attente de AP</p>

<p><b>73 : EDF - Recours sur AP d'interdiction de navigation sur l'Isère à la Bathie</b>  Recours gracieux du CRCK en 2023. Dossier en cours d'instruction (Dir. Pref. Sécurité civile 73)  23/10/2025 : pour le recours gracieux du 10 juillet 2023 nous n'avons pas eu de réponse et le délai de deux mois étant dépassé, ce la vaut refus implicite. Toutefois des discussions sont en cours, la porte n'est pas fermée.  Ce sujet est lié aussi au point « Navigation en Tarentaise » et à définition par FFCK et EDF des conditions de navigation en aval des barrages</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>BJ</p>	<p>suivi</p>
<p><b>74 : EDF - Microcentrale de Thiez sur l'Arve</b>  Un aménagement pour le portage est en place avec sa signalisation.  23/10/2025 – travaux en cours - Prévus pour finir fin 2026</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>PO</p>	<p>suivi</p>
<p><b>74 : EDF - Eclusées sur les Dranses</b>  Les professionnels sont en discussion à propos des horaires d'éclusées.  17/12/2025 – Etude au point mort – Pour mémoire la concession de la centrale de Bioge prend fin début 2027.</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>PO</p>	<p>suivi</p>
<p><b>74 : EDF - Arve Barrage d'Arthaz</b>  <u>Travaux et nouvelle concession :</u>  En décembre la DDT74 a sollicité l'avis du CDCK74 sur la demande d'EDF d'augmentation de puissance et de prolongation de concession de 50 ans.  Le CDCK 74 a remis son avis en janvier en demandant la mise en place d'une solution de portage pérenne.  EDF : « <i>Le chantier d'Arthaz se fera entre 2026 et 2028. Nous avons en effet des travaux préparatoires complémentaires à réaliser. L'instruction de notre demande de renouvellement de l'autorisation à exploiter l'énergie hydraulique de l'Arve est toujours en cours. Je vous invite à vous rapprocher de la DDT 74 si vous souhaitez obtenir davantage de précisions.</i> »  23/10/2025 – En attente retour DDT74</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>PO</p>	<p>attente retour DDT</p>
<p><b>74 – Giffre des Fonts : Microcentrale combe de Giers</b>  Projet au stade de la consultation.  DUP pas encore lancée.  Le torrent de Giers se jette dans le Giffre des Fonts (classe IV). Le rejet de la microcentrale sera situé au confluent des deux cours d'eau. Vigilance sur la configuration du rejet pour ne pas créer de risque pour la navigation.  23/10/2025 – suivi  17/12/2025 – Enquête publique non lancée</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>PO</p>	<p>Suivi</p>
<p><b>74 – Fier amont : seuil de pêcheurs portage</b>  Réfection du seuil prévu, maître d'ouvrage Dept 74. Parcours peu pratiqué.  Il existe une passe à kayak qui n'est pas utilisée car trop dangereuse. La pratique actuelle est un portage type sanglier. Le département en charge de l'ouvrage s'est engagé à améliorer le portage ce qui convient à ceux qui naviguent sur ce parcours.  20/11/2025 Travaux probables en 2026 – apparaît dans la liste des interventions prévues dans le future contrat de rivière</p>	<p>Rien de nouveau</p> <p>PO</p>	<p>Suivi</p>

<b>74 – ARVE : réfection des digues de Magland</b> Travaux prévus à partir de 2026 sur les berges de l'Arve sur un parcours souvent pratiqué. L'AP a été publié. Le CRCKAURA sera informé lors du début des travaux.	Rien de nouveau PO	suivi
---	-----------------------	-------

**Prochaine réunion : jeudi 19 février 2026**

Les CDCK sont invités à informer la commission de tout dossier nouveau à traiter et à participer à la réunion